



Droit de regard sur argent d'une personne agée

Par **olzewski**, le **21/04/2009** à **11:08**

Bonjour,

Maman 85 ans vient de vendre 240 milles euros sa maison. Elle veut rentrer dans une maison de retraite et demande à ses enfants de se porter garants pour elle en cas d'impossibilite de payer. Quelles démarches faire pour controler qu'elle ne dépense pas tout son argent et nous oblige alors à payer pour elle?

D'avance merci pour votre réponse

Mme olzewski